

Monsieur le commissaire d'enquête,

J'ai lu avec attention le projet de méthanisation de Congy par la société DIGEO dont je relève plusieurs incohérences et zones de flou concernant les impacts environnementaux et surtout sanitaires :

- Concernant l'étude de dispersion aérienne : comment peut-on scientifiquement se baser sur de la dispersion atmosphérique sur des données de Reims Purney situé à plusieurs dizaines de km du site ? Site bien connu pour son côté venteux dû à la géologie de la limite de la Brie et de la Marne.
- Comment la société assurera aucune nuisance olfactive alors que les principales émanations résident en des sulfures d'hydrogène ou de dioxyde de soufre dont les odeurs connues sont celles de l'œuf pourrit ?
- Concernant l'impact sur le bruit, la moyenne des installations atteint 90db et en particulier la torchère qui est surélevée, favorisant la diffusion. Hors la limite de nocivité est de 80db.
- Concernant l'impact sur le patrimoine : il y a plusieurs viticulteurs sur Congy : la limite de 1km me semble un peu courte pour évaluer l'absence de nuisance sur leur exploitation. Quand est-il du château d'Etoges et son restaurant renommé dont une partie de la clientèle est attirée par le route du vin ?
- Concernant l'étude de la toxicité les fiches publiées dans le document ne sont pas celles mises à jour par l'INRS : l'impact de l'hydrogène sulfureux, du dioxyde d'azote et de l'ammoniac ne souligne pas le risque important de bronchite chronique. L'impact de la production de formol connu comme cancérigène n'est pas étudié ni dans l'atmosphère ni dans la nappe phréatique.
- L'impact sur la nappe phréatique des ingestats ne me semble pas assez complet.
- Enfin, le rapport souligne que « les rejets aqueux de la méthanisation ne constitue pas un danger pour la santé de la population et ne fera pas l'objet d'une étude détaillée » qui me semble pourtant primordiale ! Entant que médecin, j'aurai aimé avoir une étude épidémiologique de la santé de la population d'état de lieue avant et après exploitation afin d'évaluer les responsabilités sanitaires ultérieures et en particulier sur le cancer et les infections pulmonaires.
- Je vous conseille également de lire le dossier récent de la revue « Campagnes solidaires » n°356 sur la méthanisation accessible sur internet.

Pour conclure, dans l'état actuel de ce rapport je ne suis pas favorable à l'implantation de cette unité de méthanisation à Congy, en particulier sur le risque sanitaire encouru par la population.

Veillez recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations

Dr Christian GARBAR

Spécialiste en oncologie à l'Institut Godinot

Etoges

Monsieur le commissaire d'enquête,

Suite à une discussion avec mes voisins du lotissement du Bocqueux à Etoges concernant le projet de méthanisation de Congy par la société DIGEO, je me permets de vous soumettre un complément de réflexions:

- Etant donné l'afflux non négligeable de camions et l'énergie de fonctionnement, nous sommes étonnés qu'il n'y a pas d'étude sur l'impact carbone, pourtant bien nécessaire à tout projet écologique.
- Concernant également la circulation largement augmentée de camions, il se pose également le problème de la dégradation des routes et des coûts de réparation. Quelle communauté paiera la facture ?
- Toujours concernant la circulation, Etoges est traversée par la D933 qui pose déjà de gros soucis de circulation avec le passage de camions. Aucune étude de l'impact de la traversée d'un surplus de camion n'a été réalisée sur cette commune.
- Par expérience avec d'autres régions, la présence d'une unité de méthanisation dévalue l'attractivité de l'habitation : aucune estimation n'a été réalisée sur la perte éventuelle d'une partie de la population dans une région déjà assez désertée (étude des pyramides des âges).
- le risque de désertification et le passage accru des camions, ne risquerait-il pas d'imputer l'activité économique de la région, non seulement sur les viticulteurs mais également sur la superette, le boulanger et la pharmacie de la région, tous situés sur la D933 à Etoges.
- Enfin, des questionnements ont été soulevés sur l'impartialité et l'indépendance du bureau d'étude qui a élaboré le dossier..

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations

Dr Christian GARBAR

Pour le lotissement d'Etoges